

TARIFS D'OCCUPATION DES SALLES (effet au 1er janvier 2017)

Type d'occupation	Local concerné	Associations		Particuliers		Structures		Occupations à caractère caritatif	
		Locales (1) A partir de la 3ème occupation dans l'année	Extérieures (2) et (3)	Locaux Schirmeck Wackebach	Extérieurs (2) et (3)	Locales (4) Schirmeck Wackebach	Extérieures (5)		
Mariage, concert, événement familial, loto, réunion, soirée dansante associative ou privative avec repas (moins de 450 personnes assises) Réunion, formation occasionnelle, exposition (de + de 50 personnes) sans repas Collation pour enterrement	Salle des fêtes Schirmeck	250 € frais fonct inclus	350 € frais fonct inclus	250 € frais fonct inclus	350 € frais fonct inclus	250 € frais fonct inclus	350 € frais fonct inclus		
		au-delà de 3 jours + 50 €/jour en supplément							
		50 € frais de fonctionnement inclus							
Mariage, concert, événement familial, loto, réunion, soirée dansante associative ou privative avec repas (moins de 200 places assises) Réunion, formation occasionnelle, exposition (de + de 50 personnes) sans repas Collation pour enterrement	Salle des fêtes Wackebach	100 € frais fonct inclus	160 € frais fonct inclus	100 € frais fonct inclus	160 € frais fonct inclus	100 € frais fonct inclus	160 € frais fonct inclus		
		au-delà de 3 jours + 30 €/jour en supplément							
		50 € frais de fonctionnement inclus							
Formation occasionnelle, petite réunion (moins de 25 places assises). Pas de restauration possible Formation occasionnelle, petite réunion (moins de 50 places assises). Pas de restauration possible	Salle associative 147 Grand Rue	Occupation occasionnelle 15 € OU occupation régulière 50 € (forfait annuel)		50 € frais fonct inclus	80 € frais fonct inclus	50 € frais fonct inclus	80 € frais fonct inclus	Location gratuite (sauf Ecole de musique) 6 fois/an sauf si droits de place ou droit d'entrée demandés ↳ tarif normal	
	Salle associative Ecole de Wackebach	Occupation occasionnelle 15 € OU occupation régulière 50 € (forfait annuel)		50 € frais fonct inclus	80 € frais fonct inclus	50 € frais fonct inclus	80 € frais fonct inclus		
Danse, formation occasionnelle et régulière, petite réunion, AG (moins de 50 places assises) Pas de restauration possible Cours, Formation régulière et occasionnelle (moins de 30 places assises). Pas de restauration possible	1er étage salle des fêtes Schirmeck	Occupation occasionnelle 15 € OU occupation régulière 50 € (forfait annuel)		Occupation occasionnelle : 30 € (frais fonct inclus) par séance + 5 €/heure supplémentaire au-delà d'1/2 journée					
	1er étage salle du centre de télétravail	Occupation occasionnelle 15 € OU occupation régulière 50 € (forfait annuel)		Occupation régulière : 10 € (frais de fonct inclus) par séance + 5 €/heure supplémentaire au-delà de 2 heures					
Concert, formation régulière Uniquement en rapport avec la musique et la danse (musicothérapie) Pas de restauration possible	Ecole de musique								

ANNEXE AUX TARIFS DE LOCATION DES SALLES

- (1) Est considérée comme association locale toute association régulièrement constituée et inscrite au Registre des Associations - dont le siège est fixé à Schirmeck (soit à la Mairie, soit à une autre adresse) OU
- organisant des activités ou des animations sur Schirmeck ET participant au moins à une manifestation organisée par la Ville (foulées, défilés, fête de la musique, etc)

Les associations locales bénéficient par année civile de 2 gratuités par an quelque soit le type d'occupation (manifestation, AG avec ou sans repas) et quelque soit la salle, moyennant :

- le paiement d'une participation aux frais de fonctionnement (eau, électricité, chauffage, téléphone, poubelle...) indiquée dans le tableau ci-contre
- le nettoyage de la salle après l'occupation

(2) Associations et particuliers extérieurs à la Commune mais situés sur le territoire de la Com-Com (de SAALES à URMATT)

(3) Associations et particuliers extérieurs à la commune et au territoire de la Com-Com : de SAALES à URMATT : location acceptée sous réserve de disponibilité de la salle et après avis de la commission

(4) Structures locales sur Schirmeck = Sociétés, restaurateurs, commerces, administrations, entreprises, syndic de copropriété, etc

(5) Structures extérieures à la commune et au territoire de la Com-Com : Administrations (Département, Région, Cdg, etc), entreprises, syndic de copropriété, etc

Participation aux frais de fonctionnement par location et non par journée	
Salle des fêtes de Schirmeck	50 €
Salle des fêtes de Wackenbach	30 €
147 grand rue (hors paroisse et pts frères des pauvres)	occupation occasionnelle 15 € <u>OU</u> occupation régulière 50 € (forfait annuel)
Salle associative Ecole de Wackenbach	
1er étage salle des fêtes de Schirmeck	
1er étage salle du centre de télétravail	
Ecole de musique	